



BULLETIN D'ADHESION 2021-2022

NOM et prénom de Madame

NOM et prénom de Monsieur :

Enfants à charge (mineurs ou handicapés) :

Nom et prénom : né(e) en :

Nom et prénom:né(e) en :

Nom et prénom: né(e) en :

Nom et prénom: né(e) en :

Adresse.....

.....

TEL Tel portable.....

(Très lisiblement) Tel portable.....

E-MAIL :@.....

E-MAIL :@.....

Cotisation de base : 30 € - Cotisation de soutien : 50 € Chèque ou Espèces

ou par Virement

Cotisation réduite : 10€ (famille parrainée par leurs parents ou leurs enfants déjà adhérents de l'association ou famille adhérente d'une autre AGF à Paris, à indiquer ci-dessous)

Retourner ce bulletin d'adhésion totalement renseigné, accompagné du chèque de cotisation, à l'ordre AGF16 au 19 rue Fantin-Latour 75016 Paris.

Si vous ne souhaitez pas que figurent sur le site des photos de groupe sur lesquelles vous pourriez vous trouver, merci de cocher la case ci-jointe .

Conformément au nouveau Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez à tout moment vous désabonner ou rectifier les informations vous concernant.

Votre signature de ce document vaut acceptation des CGAI à l'AGF16

Date : / /

Signature :

E-mail : agf16paris@gmail.com

01 45 27 93 25 - 06 49 54 70 59

BULLETIN d' INSCRIPTION AUX ACTIVITES pour 2021-2022

Nom de la famille adhérente :

Veuillez préciser ci-dessous les activités auxquelles vous vous inscrivez :

Pour chaque inscrit		ACTIVITE CHOISIE	JOUR & HORAIRE	REGLEMENT (chèque, espèces ou virement)
NOM	PRENOM			

En juin (ou septembre) 2021 : envoyer ou apporter un chèque à l'ordre de l'AGF16 **pour chaque activité** en notant au dos :

- Le nom de l'activité et l'horaire choisi
- et le(s) nom(s) et prénom(s) de(s) la personne(s) inscrite(s) à cette activité.

Possibilité de régler en 2 chèques (le 1er débité immédiatement et le 2^{ème} en février 2021).

Chaque activité n'aura lieu qu'avec un nombre minimum de participants. Toute inscription est considérée comme ferme et définitive après 1 séance.

Pouvons-nous vous contacter pour une aide :		
- sur le plan juridique – ou des RH	Oui	Non
- administrative	Oui	Non
- informatique	Oui	Non
- Autre(s) :		